

COMMUNE de LARAJASSE

L'an deux mille dix, le dix juin à 20h30, le conseil municipal, dûment convoqué en date du 03 juin 2010, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Madame Janine VIRICEL, Maire.

Etaient présents : VIRICEL Janine, GOY Claude, BRUYAS Jean-Marc, CHILLET Patrick, AVENIER Jean-Pierre, BARRON Karine, BOUCHUT Fabrice, CHILLET Pascal, FAYOLLE Josette, GUBIEN Jérôme, GUINAND Régis, POIROT Anne-Marie ;

Excusés : RAGEY Guy, FONT Christiane, PHILIS Jeannine ;

Procuration : RAGEY Guy à VIRICEL Janine ;

Secrétaire de séance : Claude GOY.

SEANCE DU 10 JUIN 2010

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu de la séance précédente du conseil municipal en date du mercredi 12 mai 2010 est approuvé à l'unanimité. Une remarque est formulée sur une question diverse relative à la demande d'un particulier de présenter son projet d'information sur « la neutralisation des ondes par les pierres » : il ne s'agit pas d'un habitant de la commune.

Budget communal – Décision modificative n°1

Madame le Maire explique que, suite aux crues de la Coise entraînant des travaux imprévus, la cotisation versée par la commune au SIAHL a augmenté. De fait, le compte 657358 « participation au SIAHL » doit être alimenté pour un montant de 7 500 €.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

- Article 022 « dépenses imprévues de fonctionnement » - 7 500 €
- Article 657358 « participation versée au SIAHL » + 7 500 €

Adopté à l'unanimité.

Budget communal – Prolongation du compte à terme

Madame le Maire explique que, depuis 2007, la commune de Larajasse possède un compte à terme, sur lequel est placée la somme de 250 000 €. Le compte à terme arrivant à échéance au 20 juin 2010, il convient d'ouvrir un nouveau compte à terme afin de continuer le placement de ce produit.

Madame le Maire demande donc au Conseil Municipal l'autorisation d'ouvrir un nouveau compte à terme, afin de placer la somme de 250 000 €, pour une durée d'un an, et ce, à compter du 21 juin 2010.

Elle précise que cette somme pourra être utilisée pour des projets à venir, comme pour un pôle scolaire ou l'atelier technique.

Adopté à l'unanimité.

Budget assainissement- Décision modificative n°1

Madame le Maire explique que, suite aux chiffres arrondis sur le budget assainissement pour les opérations d'ordre, il est nécessaire de prendre une décision modificative pour équilibrer le budget 2010.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

- Article 022 « dépenses imprévues de fonctionnement » - 1 €
- Article 6811-042 « dotation aux amortissements » + 1 €

Adopté à l'unanimité.

Parc Eco Habitat – Désignation d'un délégué suppléant

Lors du précédent conseil municipal, il était proposé de désigner M. Jean-Pierre AVENIER comme suppléant au Parc Eco Habitat. Une autre candidature a été proposée au niveau de la communauté de communes, aussi Mme le Maire demande l'avis à M. Jean-Pierre AVENIER, qui, du coup, retire sa candidature.

Il n'y a donc pas lieu de délibérer.

Subventions aux associations

Lors du précédent conseil municipal, les demandes de subvention faites par Le Club des Tilleuls et Les Amis de Lamure et l'Aubépin ont été étudiées. Des précisions leur ont été demandées relatives aux frais de location de salle.

Le Conseil Municipal a décidé alors d'octroyer une subvention à chaque club pour couvrir les frais de location de salles, soit :

- Club des Tilleuls : 80 €
- Les Amis de Lamure et l'Aubépin : 300 €

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Projet de construction à l'Aubépin

Mme le Maire rappelle que la commune a acheté un terrain à l'Aubépin, et précise que, juxtaposant celui-ci, un constructeur propose de réaliser des maisons d'habitation. Afin d'assurer une certaine cohérence sur le secteur, la commune pourrait s'associer avec le constructeur pour proposer aussi des habitations de même type pour faire un ensemble homogène de logements. Il pourrait être ainsi prévu 8 maisons de 85 à 95 m², comprenant 3 chambres, un terrain privé, un garage, pour un coût environ de 185 000 €.

Le Conseil Municipal valide le projet tout en formulant des remarques, notamment sur la gestion des eaux pluviales, le déneigement ou l'éclairage public.

Plan Local d'Urbanisme

Un point est fait sur la réunion publique du 3/06/10, concernant le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Des remarques sont formulées notamment sur l'Aubépin et le développement du village.

Des questions sont aussi soulevées par rapport aux locaux commerciaux. La commission en charge du dossier demandera l'avis au bureau d'étude en charge de l'élaboration du règlement d'urbanisme.

Madame le Maire informe également que le Président du SCOT sera élu la semaine prochaine, ainsi le PLU de la commune n'aura pas besoin d'attendre l'approbation du document du SCOT pour être validé.

Remise de diplômes aux Anciens Combattants

Le Secrétaire d'Etat à la Défense a sollicité les mairies pour remettre des diplômes aux Anciens Combattants, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la cérémonie du 18 juin. Deux personnes sont concernées, Messieurs VIRICEL et VERNAY résidant à la Maison de Retraite.

Une cérémonie est donc organisée le vendredi 25 juin à 17 heures en mairie.

Madame le Maire rappelle à l'occasion le pavoisement des villages à faire le 18/06 et le 14/07.

DIVERS

- **Recensement des équipements sportifs** : travail en cours.
- **Demandes de subventions ou de lots par des associations extérieures**: la commune privilégie les associations locales.
- **Association des Maires Ruraux de France** : il est demandé aux Maires de signer une lettre ouverte au Premier Ministre concernant le projet de réforme des collectivités. Madame le Maire lit cette lettre qui, dans les grandes lignes, protègent les petites communes pour conserver leurs rôles proches de la population. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer cette lettre.

- **Pôle animation** : le problème du coût du chauffage est soulevé, notamment pour la grande salle. Il est alors proposé d'augmenter les tarifs de location pour les particuliers quand le chauffage doit être mis en marche. Cela fera l'objet d'une délibération.
D'autre part, même si la ventilation est réparée, subsiste toujours le problème des mauvaises odeurs. A voir pour remédier au problème.
- **Poney Club du Rosson** : à l'occasion du 5^{ème} anniversaire, la municipalité est conviée à la journée festive du 26 juin.
- **3/07/2010** : concours de boules du CCAS.
Ce même jour à 16 h, présentation du site Internet de la Communauté de Communes au Château de Pluvy.
- **Retour sur le concours de pêche du 29/05** organisé par le CCAS. Les bénévoles qui ont aidé à son organisation ainsi que l'association J'Arts'Air pour le lot du 1^{er} prix sont remerciés.
- **SDEI** : suite au documentaire télévisé relatif à la qualité de l'eau potable et ses contrôles bactériologiques, il est rappelé les obligations en matière de contrôles que réalise la SDEI.
- **Villa Mary** : dossier de permis de construire en cours. Une modification est apportée quand au parking qui sera déplacé vers le chemin du Minet en raison du classement de la zone prévue initialement en Espace Boisé. D'autre part, une vingtaine d'arbres réputés dangereux vont être abattus. Il est proposé la vente du bois, cela sera précisé dans un prochain bulletin d'information.
- **Internet Haut Débit** : au 1/06 les abonnés Orange ont pu être transférés en haut débit. Pour la télévision par Internet, pour l'instant seuls les habitants du bourg de Larajasse sont reliés.
D'autre part, il est remarqué que les travaux ont endommagé des chemins et qu'il est prévu par la société de les remettre en état.
- **Ecole publique de Lamure** : au 1/07 besoin de demander l'abonnement Internet par le Conseil Général car résiliation de l'ancien contrat.
D'autre part, il est prévu de rencontrer les enseignants pour faire le point sur leurs demandes de matériel, et notamment les couchettes.
- **Station d'épuration Le MACHIZAUD** : le marché a été attribué, les travaux devraient commencer en septembre.
- **L'aubépin** : à voir un mur qui s'écroule sur la route.
- **Larajasse Info**: distribution le week-end du 25/06.
- **Grange Rambert, ancien quai de dépôt pour la déchetterie** : à voir pour le nettoyage.
Dans ce secteur, la borne incendie sera déplacée à la place d'une autre borne posant des problèmes.
- **SIAHL** : la dissolution du syndicat est prévue d'ici fin 2010. Actuellement, les modalités financières de transfert des communes à la Communauté de Communes sont à l'étude.
- **Communauté de Communes** : compte rendu fait de la dernière réunion.
- **Nouvelle bibliothèque** : question soulevée du recrutement du futur agent communal. Une publication sera faite en temps voulu.
- **Tourisme** : les panneaux d'informations sont présentés. Question abordée de la création d'un guide touristique commun à toutes les communes du canton, et ses modalités de réalisation.

Fin de la séance 01H15.